



# SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

*Bien Vivre en Val-de-Saône*

## COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

### *Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2021*

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni sans public conformément aux mesures sanitaires en vigueur (Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire) le 27 mai 2021 à 19h dans la salle du conseil municipale, sous la présidence de Monsieur Renaud DUMAY, Maire.

Présents	Renaud DUMAY – Magalie PEZZOTTA – Matthieu ROLLET – Catherine GUTIERREZ – Christophe BOUQUIN-JAFFRE – Romain MARTINEZ – Fabrice RAPHANEL – Julien MONTEIL – Véronique VAILLANT – Claudette GUSELLA – Gille LATTARD – Andrée CARRIER – Jérémy DEREMETZ
Absents	Benoit PEIGNÉ – Pierrette BROUSSE – Céline POMMERET CHAUSSIN – Florence DALLY-DELEGLISE – Cédric BADIN – Françoise DURAND – Fabienne PIRON – Arnaud BROYER – Catherine TEDESCHI – Johan PIOLLET
Pouvoirs	Benoit PEIGNÉ représenté par Magalie PEZZOTTA Florence DALLY-DELEGLISE représentée par Christophe BOUQUIN-JAFFRE Françoise DURAND représentée par Renaud DUMAY Fabienne PIRON représentée par Mathieu ROLLET Johan PIOLLET représentée par Catherine GUTTEREZ
Secrétaire de séance	Véronique VAILLANT

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

## Délibérations

Le CONSEIL MUNICIPAL,

1. **A l'unanimité (18 voix)**, décide de vendre un morceau de parcelle agricole cadastrée section ZW n°79 à la SARL VALENZO au prix fixé par les domaines, soit 59 100€ pour 1 182 m<sup>2</sup> afin de permettre au Super U d'agrandir son parking destiné aux clients.
2. **A l'unanimité (18 voix)**, modifie le tarif des salles communales et du Four à pain.
3. **A l'unanimité (18 voix)**, supprime la subvention façade.

4. **A l'unanimité (18 voix)**, approuve l'adhésion à Villes et villages fleuris de France (cotisation de 175€) et l'adhésion au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (C.A.U.E.)(cotisation de 290€).
5. Fixation du montant de la prime d'un stagiaire au service technique : retiré de l'ordre du jour (compétence du Maire)
6. **A l'unanimité (18 voix)**, approuve la modification des statuts de la Communauté de communes Val de Saône- Centre.
7. Subvention au profit de l'école privée Saint Joseph : ajourné
8. **A l'unanimité (18 voix)**, approuve le versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) au profit des contrats aidés (CUI-CAE).
9. **A l'unanimité (18 voix)**, valide l'instauration d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élection (I.F.C.E.)
10. **A l'unanimité (18 voix)**, approuve le versement de 1240€ au bénéfice de la Coopérative scolaire Française Dolto et. les subventions suivantes :

Organismes	Montant	SUBVENTION EXEPTIONELLE
Danse passion	150 €	NON
Société de chasse saint Didier	300 €	NON
Amicale Classe en 2	150 €	OUI
RASED Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté	200 €	NON
Club Amical des retraités	200 €	NON
ESVS-TSDI Entente sportive du Val de Saône-Thoissey-Saint-Didier-Illyat foot	750 €	OUI
Yoga	150 €	NON
Union des anciens combattants	150 €	NON
FNACA Fédération nationale des anciens combattants	200 €	NON
Donneurs de sang	320 €	OUI
Amicale sapeurs-pompiers	500 €	NON
ADAPA Association Départementale Aide Personnes de l'Ain	100 €	NON
Chorale Cantalaronne	200 €	NON
Tennis Club Val de Saône	500 €	OUI
4L TROPHY	200 €	OUI
Croix rouge	200 €	NON